



Les enfants sont les victimes les plus gravement touchés par les violences, avec des conséquences particulièrement graves. Leur cerveau en développement ne peut pas faire face à ce qu'on appelle "l'effraction traumatique", d'autant plus que les violences sont souvent infligées par des personnes ayant autorité sur eux.

Les conséquences de ces violences ont un impact global sur le développement de l'enfant et peuvent être durables, voire tragiques, si une intervention précoce n'a pas lieu.

Il est donc primordial que les professionnels travaillant avec les enfants, dans tous les domaines, soient formés pour repérer et prendre en compte les violences, ainsi que pour accompagner les enfants victimes. Cela permettra d'intervenir le plus tôt possible, de reconnaître la souffrance de l'enfant et de le protéger.

Cette formation sensibilise les professionnels à toutes les formes de violence envers les enfants et à leurs conséquences, afin de mieux répondre aux besoins des victimes.

FORMATION THÉMATIQUE

REPERER ET CONTRIBUER À LA PRISE EN COMPTE DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Tous professionnels du travail social, de la petite enfance, des services à la personne, de la justice, de l'animation et de l'éducation...concernés par ce sujet dans leur milieu professionnel
- Aucun prérequis

DURÉE DE LA FORMATION

- 4 jours pour un total de 28 heures de formation

COÛT DE LA FORMATION

Frais administratifs : 20 €

Financement Employeurs ou organismes : 790 €

- Employeurs : Fonds propres ou via OPCO
- Organismes : Pôle Emploi, CPF ou autres

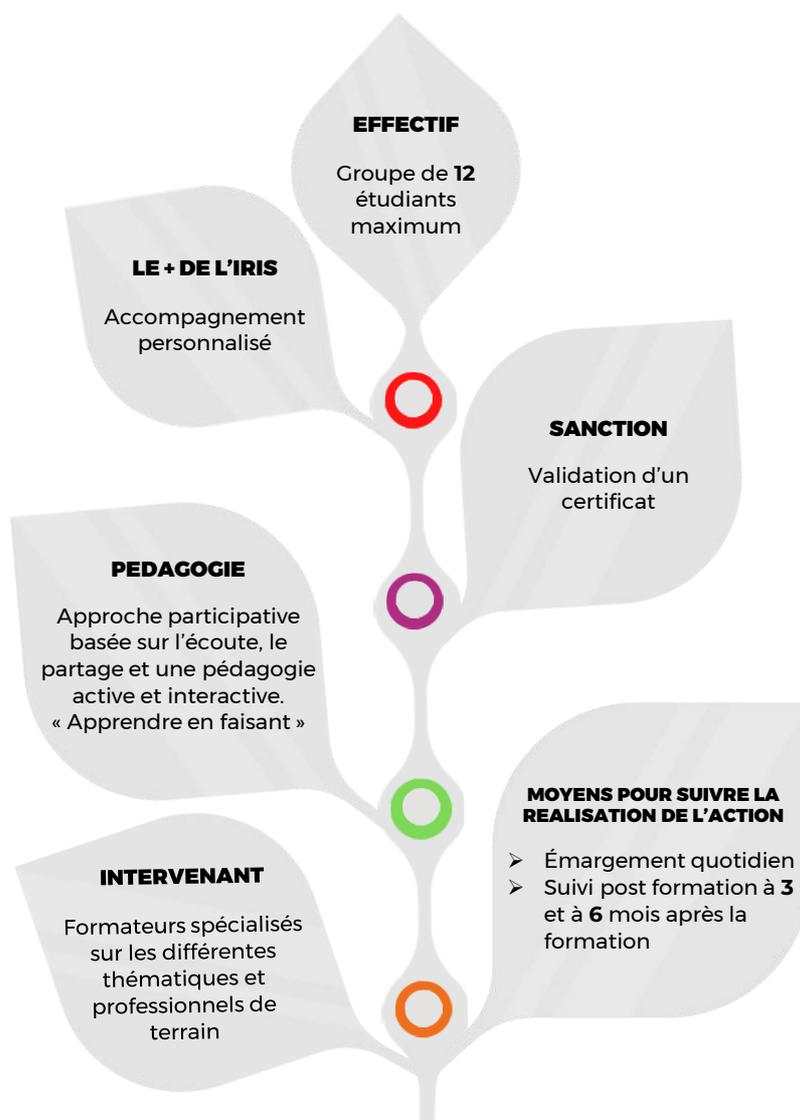
Financement personnel : 490 €

COMPÉTENCES VISÉES

- C1 : Connaître les origines et les mécanismes des violences faites aux enfants afin d'identifier les situations à risque.
- C2 : Maîtriser la législation et les dispositifs de prise en charge des victimes et des auteurs de violences pour construire son action dans le cadre légal
- C3 : Distinguer les différentes formes des violences faites aux enfants afin de comprendre leur impact pour les victimes et pour la société
- C4 : Comprendre le processus d'attachement et ses conséquences
- C5 : Repérer les signaux d'alerte pour ajuster son intervention
- C6 : Entendre et recueillir la parole des enfants victimes de violences afin d'identifier la meilleure démarche (prévention, information, préoccupation, signalement...)
- C7 : Solliciter les services et dispositifs compétents en fonction de la situation (CRIP, ASE, LAEP, PMI, 3919, police, justice...)
- C8 : Elaborer une démarche de prévention et d'intervention dans un contexte professionnel pour ne plus laisser un enfant sans protection

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle
- Elaboration d'un outil de sensibilisation aux violences faites aux enfants, adapté à la tranche d'âge du public visé et au contexte professionnel : affiches, protocoles d'entretien, jeux, articles, vidéos, PowerPoint....
- Présentation et argumentation de l'outil à l'écrit et à l'oral devant l'ensemble du groupe
- Evaluation de l'outil et l'argumentaire par un jury



NOUS CONTACTER

INSTITUT DE RESSOURCES EN INTERVENTION SOCIALE

Adresse : 6 bis rue Denis Papin, 92600 Asnières-sur-Seine

Tel : 01 76 64 73 90

Mail : secretariat@institut-iris.fr

Référent handicap : referent-handicap@institut-iris.fr

Site : www.institut-iris.fr



IRIS est engagé dans la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCES